



BRULLANOVES

Commune de Brouilla

Tél 04.68.95.33.11
Site internet : brouilla.fr
mail :
mairiebrouilla@orange.fr

39^{ème} Année
Janvier Février
Mars 2018

Sommaire :

- * Vœux 2018
- * Informations
- * Conseil municipal du 20/12/2017
- * Informations
- * On nous prie d'insérer
- * Bibliothèque municipale
- * Information Bus
- * Rencontres de poésie
- * Repas des aînés
- * Brulla Fa Temps
- * Conférence sur le Grenat
- * Informations
- * Conseil municipal du 07/02/2018
- * Vide Grenier
- * Fête de la Gallina
- * Exposition
- * Printemps des Poètes
- * Salon des artistes
- * Informations utiles

Vœux du 20 Janvier 2018

Ce samedi 20 janvier, Mr le Maire avait convié la population à la cérémonie des vœux lors de laquelle il a présenté à ses administrés Mme Lydie NARGIEU, remplaçante de Mme SALABERT, partie en retraite l'an dernier.

Il a ensuite fait le bilan des réalisations 2017 : aménagements de voirie pour une meilleure sécurité des piétons et des automobilistes, installation d'une nouvelle garderie, création d'un espace de jeux d'enfants près de la cantine, d'un skate park et d'un boulo-drome au Viaduc, reprise du pluvial de l'avenue Georges Clémenceau, sécurisation du croisement rue Jean Jaurès et avenue Maréchal Joffre, reprise d'une grande partie des chemins communaux... travaux financés par la commune, le syndicat Mixte des Aspres, le SYDEEL et la Communauté de Communes des Aspres.

Mr le Maire a également apporté des précisions quant aux travaux de démolition sur la Place, l'intention première de la commune était de réaliser des places de stationnement mais l'architecte des Bâtiments de France n'a pas donné son accord et la commune a donc choisi un nouveau projet, un espace ombragé, aménagé de toilettes, le tout dans un esprit méditerranéen.

Quant à l'immeuble en péril, c'est un dossier lourd et difficile. Une procédure d'expropriation va être lancée ; là aussi, les Bâtiments de France nous ont imposé un projet de réhabilitation.

La commune a également acquis la petite « maison de Yann » sur la Place qui sera rénovée et mise en location.

Le passage à Zéro Pesticides achevé depuis 2017 est un dossier mené par Mr Georges Massette, Adjoint, cela nous permettra d'obtenir des subventions pour l'achat de matériel adapté à cette nouvelle approche d'entretien des espaces verts.

Notre ASVP, Laetitia Lubet a été nommée Agent de Police Municipale à mi temps, elle est actuellement en formation. Dans ses nombreuses missions, elle sera probablement assistée d'un système de caméras ultérieurement.

M. le Maire a abordé l'éolien, projet sujet à de nombreuses controverses dont il est victime (lettres anonymes, menaces...) et pour lesquelles la Gendarmerie a été avertie. Dans la réalité, ce projet sur le territoire de Brouilla, consiste à installer 3 éoliennes et répond aux exigences d'un tel projet qui, quant à lui, correspond à la volonté de la Région concernant les énergies renouvelables.

Mr Taurinya a, pour terminer, abordé le sujet financier. Mr le Percepteur d'Elne, lors de sa visite sur la Commune a réalisé une analyse complète des finances communales. La comptabilité communale a obtenu la note de 15/20 : pas d'emprunt toxique, fort potentiel d'emprunt, résultat annuel positif. Mais compte-tenu de la baisse des dotations, il est difficile d'apprécier l'avenir malgré la conclusion du Percepteur : « bonne gestion comptable, rigoureuse, vu les services proposés à la population, en bon père de famille ».

M. le Maire a terminé en souhaitant une bonne année aux 300 personnes présentes, en les invitant à partager le pot de l'amitié.

Y PER MULTS ANYS !

INFORMATIONS

INSCRIPTIONS POUR LA RENTREE 2018/2019

Les enfants qui rentrent à l'école pour la première fois en 2018/2019 doivent être nés en 2015.
Les inscriptions pour l'année prochaine peuvent se faire dès à présent en mairie.

Les documents à fournir sont les suivants :

- Photocopie du livret de famille
- Photocopie des vaccinations obligatoires (carnet de santé)
- Un justificatif de domicile (facture EDF, Eau, etc...)
- Pour les enfants venant d'une autre école : Certificat de radiation



Lorsque le dossier sera complet et déposé en mairie, la directrice vous donne rendez-vous pour visiter l'école, le samedi 09 juin 2018 à 10h30.

PROTECTION CITOYENNE

Depuis sa création, le service de protection citoyenne (voisins vigilants) fonctionne bien puisque le nombre de cambriolages est le plus faible du secteur d'Elne.

Afin de compléter ce service et notamment au niveau des nouveaux secteurs (Terres des Aspres et les Hauts de Brouilla), nous demandons aux administrés qui souhaitent intégrer ce service, de se faire connaître en Mairie.

Une nouvelle convention sera signée entre les différentes parties.



QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Conclusion sanitaire : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés dans le centre du village de Brouilla.

Le résultat de la coloration de l'eau est <5

Le résultat du Ph est de 7,5. On considère qu'une eau neutre est égale à un pH de 7,0.



RAPPEL HORAIRES BRUIT

Tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, cause sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit. A cet effet, les opérations de nettoyage et d'entretien des bâtiments et leurs dépendances, ainsi que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailluses, perceuses, raboteuses, scies, etc, ne sont autorisés qu'aux horaires suivantes :

- Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Pour plus de renseignements, consulter l'arrêté Préfectoral n°3560/2005 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

ON NOUS PRIE D'INSERER

La famille RIGAL remercie très sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de Mme Marie-Claude RIGAL.

INFORMATIONS

COLLECTE DE SANG

L'établissement Français du Sang et la mairie remercient les 37 donneurs qui se sont présentés lors de la collecte de sang organisée le Mercredi 24 Janvier et vous invitent aux prochaines collectes prévues le **Mercredi 16 Mai et le Mercredi 14 Novembre de 15h à 19h30 à la Mairie**. L'EFS vous remercie par avance de votre soutien.

DEBROUSSAILLAGE

L'article L322.3 du code forestier oblige les propriétaires ou locataires à débroussailler dans un rayon de 50 mètres, les abords de construction, chantiers, travaux, terrains (même non bâtis), situés en milieu urbain ou destinés à la construction. Ce débroussaillage doit **OBLIGATOIREMENT** être effectué **AVANT LA PERIODE à RISQUE D'INCENDIE**.

En matière de responsabilité civile, si l'enquête administrative et judiciaire établit qu'un incendie a pris naissance et s'est développé dans la végétation située aux abords non débroussaillés d'une construction, d'un chantier ou d'un terrain, celui dont la négligence est constatée peut se trouver tenu d'indemniser le préjudice subi par les tiers et l'intervention des pompiers.

TOURNÉE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

La collecte des ordures ménagères a lieu tous les LUNDIS, à partir de 5 Heures. La collecte du tri sélectif a lieu le MERCREDI, tous les quinze jours, SEMAINES PAIRES, soit :

Avril: mercredi 4 et mercredi 18
 Mai: mercredi 2, mercredi 16 et mercredi 30
 Juin: mercredi 13 et mercredi 27
 Juillet: mercredi 11 et mercredi 25
 Août : mercredi 8 et mercredi 22
 Septembre : mercredi 5 et mercredi 19
 Octobre : mercredi 3, mercredi 17 et mercredi 31
 Novembre : mercredi 14 et mercredi 28
 Décembre : mercredi 12 et mercredi 26



CARTES GRISES, CARTES D'IDENTITÉ ET PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le 28 août 2017, les démarches concernant les changements de titulaires, les duplicatas, les changements d'adresse et les cessions de véhicules seront à effectuer par le propriétaire du véhicule, par téléprocédure sur le site internet de l'ANTS, à l'adresse suivante ou par l'intermédiaire de professionnels habilités au Système des **Immatriculations des véhicules**.

<https://immatriculation.ants.gouv.fr>

Depuis le 1er novembre 2017, les démarches liées au **permis de conduire** seront effectuées uniquement par téléprocédure. Dès à présent, il est demandé aux usagers de recourir à ces procédures dématérialisées en créant un compte personnel « usager » sur le site web de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) avec le lien suivant: <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Effectuer-une-demande-de-permis-de-conduire-en-ligne>.

Pour toute information sur l'état d'avancement et de production de leur permis de conduire, les usagers peuvent contacter directement l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) à l'adresse suivante : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-votre-permis-de-conduire>
 Ils veilleront à compléter le numéro de leur permis de conduire et à indiquer leur adresse courriel ou leur numéro de téléphone portable pour être prévenu par courriel ou par SMS.

Depuis le mois de janvier 2018, le point d'Accueil Numérique (PAN) est mis en place à la **Sous Préfecture de Céret** pour aider les usagers dans leurs démarches de demande d'immatriculation et de permis de conduire. Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

En ce qui concerne les **cartes d'identité** nous rappelons que la Mairie de Brouilla n'est pas équipée et qu'il vous faudra vous adresser dans des mairies équipées : Pollestres, Saint Cyprien, Thuir ou Argelès.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 DECEMBRE 2017

Présents : Mrs TAURINYA, PACCIANUS. MASSETTE (parti à 19h33), Mmes BANTREIL, LLOBET. Mrs COMMES. SUNER. BENNES, Mmes CHARVIEUX. BELLAVISTA, ALCON (arrivée à 19 H10). OGOZALY.
Absent avec procuration : M COSTE Gilles donne procuration à M COMMES Claude.

Absente excusée : M. MANIÈRE Mélanie

Secrétaire de séance : Thérèse BELLAVISTA

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 58

Mr le Maire ouvre la séance en rappelant le tragique accident de bus scolaire qui frappe la commune de Saint Féliu d'Avall, il demande aux conseillers municipaux d'observer une minute de silence en hommage aux victimes de cet accident.

Lecture du compte-rendu du 15/11/2017, transmis par mail à tous les élus, **pas d'observations - Compte-rendu adopté à l'unanimité des membres votants.** Il propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : les indemnités de conseil du nouveau percepteur.

Mr le Maire excuse auprès du conseil municipal Mme Laetitia ALCON, qui bloquée sur la route par un contrôle douanier arrivera avec du retard.

Acte modificatif de la Régie de la garderie : insertion compte de dépôt.

Nécessité d'ouvrir un compte de dépôt pour l'encaissement des chèques. **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité, accepte l'ouverture d'un compte.

Création d'un poste de Gardien Brigadier filière Police Municipale à compter du 1 janvier 2018.

Mme LUBET, ASVP de la commune bénéficie d'une passerelle (grâce à ses 5 ans de gendarmerie) jusqu'au 07/01/2018 ; Mr le Maire propose son intégration en tant que gardien brigadier dans la filière Police Municipale à 20/35. **Le conseil municipal**, avec 2 contre, 2 abstention et 9 pour, accepte la création du poste.

Décision modificative n°4 au budget communal

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité accepte la *décision modificative budgétaire telle que présentée.*

Bilan du service Enfance jeunesse

Le conseil municipal prend note du bilan enfance jeunesse dressé par la communauté de communes des Aspres.

Consultation assurances : résultats

Suite à une consultation d'assurances, **le Conseil municipal**, à l'unanimité accepte l'attribution du marché à GROUPAMA pour un montant de 5511 euros.

Instauration du RIFSEEP- Modification du régime indemnitaire.

Le nouveau régime indemnitaire prend effet au 01/01/2018. **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité accepte la modification du régime indemnitaire.

Indemnités de conseil du comptable public

Rappel du contexte. **LE CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité accorde à M CABAU, Trésorier Principal, l'indemnité de conseil au prorata de ses fonctions en 2017.

Séance levée à 20h42

INFORMATIONS

FETE DU VILLAGE

La fête locale se déroulera le **Samedi 19 mai 2018**

Au programme : 18h Défilé au départ de la Mairie

19h30 Repas sur réservation avec apéritif, entrée, plat, fromage et dessert (menu non décidé), 20€ adultes, 10€ enfants de 5 à 12 ans, gratuit moins de 5 ans. Permanences pour les inscriptions à la **salle du Tech le 2-3-4-9-10 Mai de 19h à 20h** (Formulaire d'inscription disponible sur Facebook).

Le Repas sera suivi d'une animation musicale ouverte à tous et gratuite.

Pour plus d'information, merci de contacter le 07.78.69.78.04 après 18h.

ON NOUS PRIE D'INSERER

AVIS DE NAISSANCE

Nolan est heureux de vous annoncer la naissance de sa sœur Noélia, le 28 janvier 2018, pour la plus grande joie de ses parents Audrey Gomez et Fabien Thomas, domiciliés 1 placette de la Madeloc.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

SAMEDI 5 MAI 2018 DE 17H00 À 18H00
SALLE ROUZAUD MAIRIE DE BROUILLA

NICOLE ET CHRISTIAN
BÉNÉVOLES À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

VOUS PROPOSENT UN SPECTACLE MUSICAL GRATUIT

CHANSONS FRANÇAISES DES ANNÉES 1930 AUX ANNÉES 1980

A L'ISSUE DU SPECTACLE, UN APÉRITIF VOUS SERA OFFERT



<p>YVES MONTAND DALIDA JOHNNY HALLIDAY EDITH PIAF JOE DASSIN</p>	<p>SYLVIE VARTAN DANIEL GUICHARD SERGE GAINSBOURG MICHEL DELPECH BOURVIL</p>
--	--

- De plus, les 19 et 20 mai prochain aura lieu la fête du village. A cette occasion, la bibliothèque se propose d'exposer toutes les photos anciennes de Brouilla dont elle dispose. Vous pourrez les découvrir à la salle Rouzaud. Les horaires d'ouverture seront communiqués ultérieurement.
 - N'hésitez pas à réserver jusqu'à 10 livres, 5 CD et 3 DVD qui vous intéressent sur le site du conseil général, Médiathèque 66 - portail du réseau de lecture publique. Votre réservation sera acheminée ensuite vers notre bibliothèque où vous pourrez venir les chercher.
 - Cependant, notre petite bibliothèque municipale est elle aussi riche en nouveautés. Nous avons à votre disposition des livres récemment parus et acquis comme :
 - « Seuls les enfants savent aimer » 1er roman du chanteur Cali.
 - « Bakhita » de Véronique Olmi qui évoque la vie d'une jeune esclave soudanaise au XIXe siècle et qui deviendra religieuse en Vénétie, jusqu'à être canonisée pour Jean Paul II. Passionnant.
 - « Les Loyautés » de Delphine de Vigan, lecture bouleversante sur l'enfance, la préadolescence.
 - « L'amie prodigieuse » et la suite de la trilogie d'Elena Ferrante, auteure mystérieuse dont on ne sait rien.
 - « Juste après la vague » de Sandrine Colette dont l'écriture et le thème sont un tour de force, alliant à la fois les victimes du Tsunami et celles de l'exode sur la mer. A lire absolument !
 - « Trois baisers » de Katherine Pancol, amusant.
 - « Et moi je vis toujours » du regretté Jean d'Ormesson.
 - « La Serpe » De Philippe Jaenada, comme un roman policier haletant.
- Et bien d'autres encore...

INFORMATION BUS

En raison des travaux à Ortaffa, une déviation sera mise en place par le village, avec un alternat par feux à compter du 04 Avril 2018 pour une durée d'environ 1 mois.

La route du Millery sera interdite à la circulation.

L'arrêt de bus (scolaire et ligne) sera provisoirement installé sur la Place de la République durant toute la période des travaux.



RENCONTRES DE POESIE

Le vendredi 26 janvier 2018 a vu la troisième rencontre de poésie à la bibliothèque municipale de Brouilla. Le cercle s'est agrandi et les différentes générations étaient bien représentées. Notre doyenne, l'œil vif, était présente et bien présente, se rappelant et disant avec force conviction un petit poème rempli de sensualité. Et notre benjamine, âgée de 10 ans, bien qu'éloignée géographiquement, nous a touchés par un texte poétique déjà affirmé que nous retranscrivons ici avec son autorisation :

Le fou et le chien

*Il pleure sur sa belle
Sur son amour perdu
Il veut partir avec elle
Pour qu'elle lui soit rendue*

*Il hurle sur la bête
Qui lui a volé son amour
Il lui frappe la tête
De son poing le plus lourd*

*Le chien galeux
A moitié assommé
Prie, fait un vœu
Et le supplie d'arrêter*

*L'homme à moitié fou
N'entend pas sa prière
Et redouble ses coups
Empli de rage et de colère*

*Il achève le chien
D'un dernier coup mortel
Il ne dira plus rien
Dans ce monde cruel*

*Sortant de sa folie
L'homme constate ses méfaits
Il a fait perdre la vie
Ce n'est pas ce qu'il voulait*

*Il noya les deux êtres sans vie
Dans la rivière de ses larmes infinies
Ils étaient dans le royaume de la nuit*

Esther Garrigue, 10 ans

Des poèmes, de tonalité très variée, ont été lus ou dits avec le désir de partager des émotions. Des poètes inconnus ou délaissés, ou reconnus comme V. Hugo, Ch. Baudelaire, G. Apollinaire, J. Prévert, E. Guillevic... des poètes étrangers (espagnols, argentins, haïtiens...), des poètes lyriques ou engagés ont éclairé cette soirée à la fois revigorante et apaisante.

Chacun est ensuite rentré chez soi avec un contentement profond au fond du cœur.

Merci à chacun (e) de sa participation.

Rendez-vous le **vendredi 13 avril 2018 à 18 heures** toujours dans notre petite bibliothèque si accueillante.

REPAS DES AINÉS

C'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulé le repas des aînés organisé par la Municipalité le 13 janvier. Ce moment festif et convivial était animé par le groupe « A nous 2 jouer ». Cette année le repas a été préparé par le traiteur BRIAL du Boulou.

Au menu : Crème brûlée au serrano, tomates et basilic,

Croustades de fruits de mer, petits légumes,

Fondant de bœuf au Banyuls, écrasé de parmentine au serrano,

Assiette de fromage,

Et bras de Vénus chantilly et fruits rouges, coulis vanille.

Les convives ont été accueillis par Monsieur le Maire et ses adjoints qui après leur avoir souhaité la bienvenue a tenu à rappeler le but de ce repas annuel : faire connaissance, créer des liens, échanger...

Après avoir eu une pensée pour les absents, il a tenu à excuser le groupe les Tamalous qui ne pouvaient se produire ce jour-là pour raisons personnelles de leur leader Tico.

Place à l'apéro, aux chants, aux repas et à la bonne humeur !!!!!



BRULLA FA TEMPS

Dans la perspective d'une prochaine exposition de photographies anciennes, plusieurs familles du village nous ont prêté des photos, illustrations de la vie d'autrefois de notre commune.

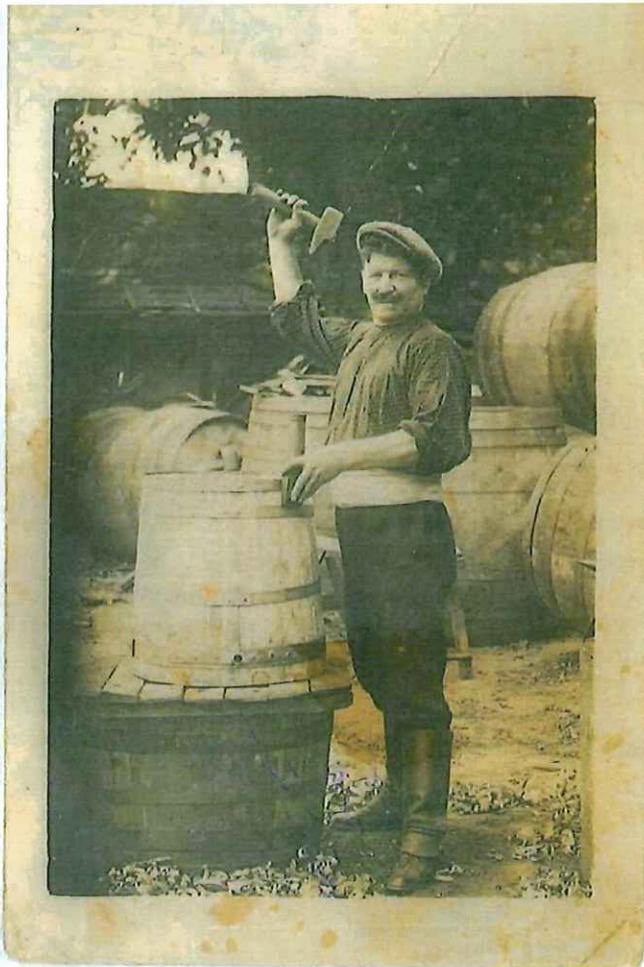
Certaines, très jaunies et d'autant plus émouvantes sont du début du XXème siècle.

Nous vous proposons, dans le présent article, trois clichés qui nous ont paru d'un grand intérêt : ils révèlent un aspect primordial de la vie agricole et artisanale.

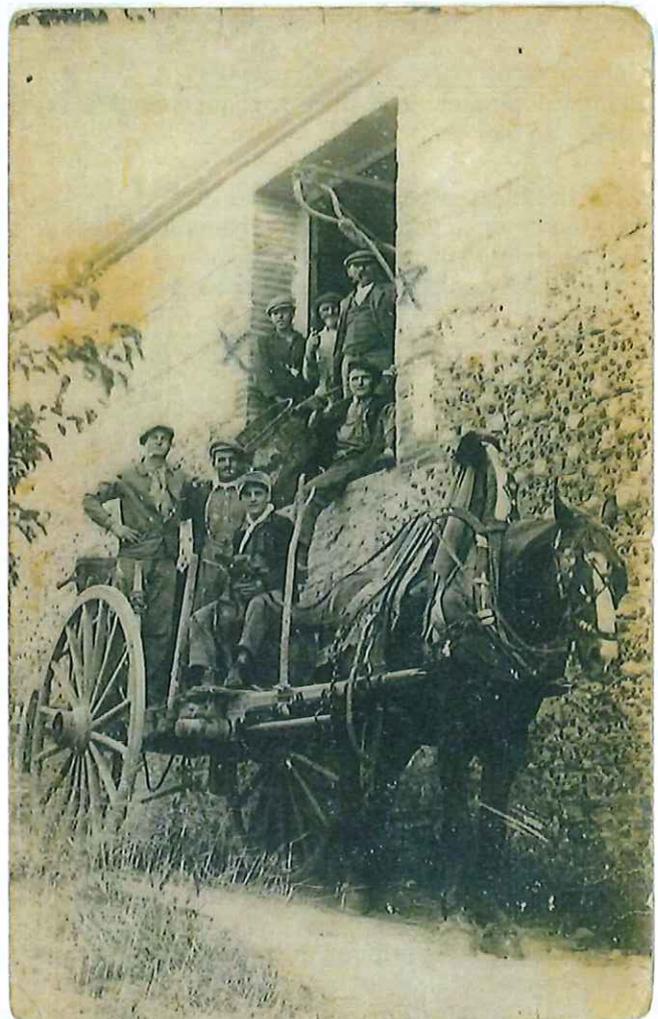
Le tonnelier Jean Bila est droit et assuré sur ses jambes ; sa main gauche posée sur la belle ouvrage, le bras droit tenant le marteau en suspens ; il nous regarde et semble déjà nous interroger sur l'avenir de sa profession. Aujourd'hui, les tonneaux, les muids, les futailles sont remplacés par des citernes en ciment, en verre ou en matières plastiques !

Combien de métiers, aujourd'hui tombés en désuétude, évoque le troisième cliché ! Cette fois-ci, le cheval est entier, il en est le cœur. A son service, on trouvait le bourrelier qui créait les harnais et ravaudait les harnachements, le maréchal-ferrant qui tenait les pâturons et les ferrait, le charron enfin qui fabriquait les charrettes. Et, autour des vies pleines de besogneux agriculteurs dont rend bien compte l'image.

La vie du village était rythmée par le martèlement orchestré par ces artisans, et une odeur de bois fraîchement travaillé, de corne brûlée, et bien d'autres senteurs rustiques chatouillaient les narines sensibles d'autrefois.



JEAN BILA
TONNELIER A BROUILLA



CONFERENCE SUR LE GRENAT

Samedi 10 Mars, la salle Rouzaud a accueilli une conférence sur les Grenats et les Bijoux catalans, animée par Irène Fordebras qui, encore récemment, était la Présidente de l'Association Vallespirienne de Minéralogie et Paléontologie. Irène a bien voulu répondre à quelques questions.

Pourquoi peut-on se passionner pour les Grenats ?

Il faut aimer la minéralogie, et puis c'est aussi le minéral emblématique des Pyrénées-Orientales.

Comment reconnaît-on un grenat naturel ?

Essentiellement à sa forme de cristallisation et à certaines propriétés comme sa dureté ou sa densité. Mais attention ! Il ne se reconnaît pas à sa couleur, puisqu'il en existe de toutes les couleurs, à l'exception du bleu.

Pouvons-nous en trouver dans notre région ?

Oui, nous sommes un des départements les plus riches de France en sites à Grenats.

Depuis quand trouve-t-on des bijoux en grenat dans le département ?

Le bijou le plus ancien est un médaillon reliquaire d'Elne du XIVe siècle. Il faudra attendre le traité des Pyrénées (1659) et l'annexion du Roussillon à la France pour voir apparaître dans les Pyrénées-Orientales les croix badines... qui ont probablement été introduites par la mode parisienne.

Qu'est-ce qu'un grenat de Perpignan ?

Aucun grenat ne peut s'être formés, géologiquement parlant, dans la plaine du Roussillon. Par contre, l'expression « Grenat de Perpignan » désigne une technique de fabrication de bijoux, typiquement roussillonnaise.

Cette tradition est-elle encore vivante ?

Bien évidemment, de nombreux bijoutiers ont su préserver cette technique artisanale et l'adapter à des bijoux contemporains.

Merci, Irène, pour ces précisions.

Si le thème de la conférence semble de prime abord concerner un public connaisseur, notre conférencière, par son enthousiasme et son aptitude à énoncer clairement et simplement des notions techniques, a su communiquer sa passion. Qu'elle en soit ici remerciée.



La bibliothèque de Brouilla

INFORMATIONS

VIDE GRENIER DES RAMEAUX

A l'occasion du vide grenier qui aura lieu dimanche **1er avril 2018** prochain, nous informons la population que dès 6h et jusqu'à 18h, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront strictement interdits : Place de la République, avenue Jean Moulin, Rue des Albères, rue du Canigou, rue Arago, rue du Souvenir, rue du Général Koenig, rue du Boulodrome, rue Maillol, rue du Tech et rue Beau Soleil.

Les habitants de ces quartiers qui souhaitent utiliser leur véhicule ce jour là doivent penser à le sortir avant 6h du matin (heure où les barrières seront installées).

D'ores et déjà, nous remercions la population pour sa patience et sa compréhension lors de cette manifestation.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE

Le ramassage des ordures ménagères est maintenu le **lundi 2 Avril 2018**.

Nouveaux horaires de la déchetterie valables **toute l'année** :

Du lundi à Samedi : 9h-12h - 14h30-17h30

Et le Dimanche : 9h00-12h00

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2018

Présents : Mrs TAURINYA. PACCIANUS. Mmes BANTREIL, LLOBET, Mrs COMMES. SUNER, MASSETTE
Mmes ALCON. BELLAVISTA. CHARVIEUX. OGOZALY.
Absents excusés : M. MANIERE, N BENNES
Absents avec procuration : G COSTE donne procuration à C COMMES
Secrétaire de séance : L ALCON

OUVERTURE DE LA SEANCE : 18 H 54

Mr le Maire ouvre la séance en donnant lecture du compte-rendu de la séance du 20/12/2017, compte-rendu transmis par mail à tous les élus le 22/12/2017

Pas d'observations - Compte rendu adopté à l'unanimité des membres votants.

Il propose d'ajouter deux points à l'ordre du jour : Le groupement de commandes pour les fournitures administratives avec la Communauté de Communes des Aspres et la demande de subvention de l'ADMR.

Ouverture de crédit d'investissement pour exercice 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à engager les dépenses d'investissement nécessaires avant le vote du BP2018.

Modification des statuts de la Communauté de Communes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification des statuts de la CC des Aspres selon la nouvelle rédaction.

Demande de subvention

Mr le Maire rappelle le projet d'aménagement de la place suite à la démolition de 2 bâtisses. Le Conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE de demander une aide au titre de la DETR 2018, une aide au titre de la DSIL 2018 et une aide au titre de l'AIT 2018. Le Conseil municipal, donne mandat à Mr le Maire pour signer toutes les pièces relatives à ces opérations.

Remplacement du personnel titulaire et non titulaire 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, AUTORISE Mr le Maire, à remplacer, en cas d'absence, le personnel titulaire et non titulaire pour l'année 2018.

Demande de subvention Conseil des Sages

Le Conseil Municipal avec 0 pour, 9 contre et 3 abstention, refuse de participer au financement de l'Académie des Maires et Elus honoraires de France et le Conseil des Sages de France.

Demandes de subvention :

- **Centre Départemental de Mémoire** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas subventionner le Centre Départemental de Mémoire.

- **RASED** : le Conseil Municipal avec 0 pour, 10 contre et 2 abstention, décide de ne pas subventionner le RASED.

- **Secours Populaire Français** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas subventionner le Secours Populaire Français.

- **ADMR** : le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas subventionner l'ADMR.

Aide aux victimes et famille de victimes de l'accident de Millas

Mr le Maire fait part à l'assemblée d'un courriel de l'AMF reçu en mairie indiquant les RIB de la Croix rouge Française et du CCAS de Saint Féliu d'Avall afin d'orienter les personnes désireuses de faire un don.

Groupement de commande marché fournitures administratives CC des aspres

La CC des Aspres et certaines de ses communes membres ont décidé de mutualiser leurs besoins pour l'acquisition de fournitures administratives. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la constitution d'un groupement de commandes entre la Communauté de Communes des Aspres et certaines de ses communes membres, décide d'adhérer au groupement de commande ainsi constitué.

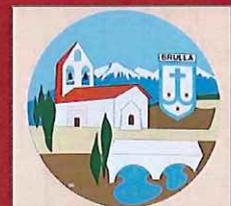
Fin de la séance signifiée par M le Maire à 20h30.



PERMANENCES INSCRIPTIONS EN MAIRIE

TEL 04.68.95.33.11

ORGANISÉ PAR LE BBCAA



Dimanche 6 Mai 2018

9 ème Feste de la Gallina

BROUILLA



Organisé par
le comité
d'animation
Avec la participation
des Amateurs
de Beccs-crochus
et
de l'Union
Avicole du Roussillon

Marché de produits du
Terroir
Vente Expo Oiseaux
Exotiques et Avicole
Animation

De 9 h à
18h

Buvette et
restauration sur
place

 Rejoignez-nous !

En partenariat avec :



EXPOSITION PATRICK ARTUS—INTERVIEW

Nous vous connaissons plutôt comme « l'infirmier de Brouilla », mais aussi comme celui qui enseigne un art martial, le Ju Jitsu. Et nous sommes ravis de découvrir, au travers de cette exposition de photos, une autre facette de votre personne.

Pourriez-vous nous parler un peu de votre vie ?

Je suis né en 1962 de parents bretons et j'ai grandi en région parisienne. J'ai passé toutes mes vacances en Bretagne, dans les Côtes d'Armor, autour de Saint Brieuc.

Comment vous est venue cette passion pour les fonds marins et la plongée ?

C'est tout naturellement qu'enfant, vers 7-8 ans, je me suis tourné vers la mer, en commençant par la découverte, avec masque et tuba, des mares d'eau laissées par la marée basse. À l'âge de 15 ans, on m'a mis ma première bouteille sur le dos, et je n'ai jamais arrêté depuis.

Et la photo ?

Je m'y suis essayé bien des années plus tard, dans les années 80 ; après une période d'arrêt, depuis 12 ou 13 ans, je me suis pris d'une véritable passion pour la photo des fonds marins.

Quels sont les lieux marins que vous privilégiez ?

La Mer Rouge, la Polynésie et les Maldives (pour les requins-qui exercent une véritable fascination sur moi-) et aussi aux Philippines.

À quelle profondeur plongez-vous ?

C'est très variable, là où il y a le plus de couleurs et de richesses de la flore et la faune, entre 0 et 20 m. J'effectue aussi des plongées plus spécifiques (épaves) en grande profondeur, là où il y a moins de lumière. Je ne suis jamais seul, c'est un impératif de la plongée, toujours à deux avec mon épouse, ou avec une bande de copains bien entraînés.

Quel est le matériel dont vous avez besoin pour prendre ces photos ? Quel est l'éclairage nécessaire ?

Un appareil terrestre mis dans un boîtier suffit et une source de lumière externe, 2 flashes en plus reliés à l'appareil.

Chaque photo exposée doit vous rappeler un lieu, un moment vécu de façon particulière, plus ou moins intensément. Pourriez-vous commenter 1 ou 2 photos plus précisément ?

Je connais toutes mes photos par cœur mais je choisis la photo 4 : « la raie Pastenague ». C'était aux Maldives, à moins 30 m. Je sors d'une passe, une fracture de la barrière de corail qui permet de rentrer ou sortir de l'atoll, et je vois une énorme raie posée sur le sol. Je descends pour venir à son contact et là, je m'aperçois que, sous elle, il y a une murène nid d'abeilles, environ 2,50 ou 3m de long. La raie est en train de dévorer jour après jour, sa proie. C'est vraiment une photo d'exception !

Et j'ajoute la photo 17, sur les requins, prise dans l'île de Fakarava, en Polynésie Française. Cette île a une passe au Nord et l'autre au Sud. Dans la passe Sud, se trouve un « mur de requins » comptabilisés à environ 700 requins ! C'est la spécificité de cette île ! C'est le seul lieu au monde connu où, une fois par an, des milliers de mérus viennent pour la reproduction. Celle-ci s'effectue à un moment précis, à la pleine lune, et dure très peu de temps. C'est pourquoi tous les prédateurs sont là, à l'affût ; ils tournent en boucle autour de leur proie. C'est un spectacle impressionnant, à la fois « orgie et carnage » ! C'est aussi un grand bonheur de pouvoir assister à ce « spectacle ».

Quelles sont les qualités indispensables à celui qui veut pratiquer la plongée ?

Chaque plongée est une vraie découverte et exige, avant l'immersion, la préparation et la vérification du matériel. Et à un autre niveau, un travail psychologique indispensable pour celui qui ne peut se contenter d'aimer l'eau.

Il faut : - avoir du sang froid
- savoir analyser chaque situation
- connaître ses limites
- s'adapter aux autres plongeurs qui accompagnent.

Un bon plongeur, c'est un plongeur qui raconte et qui partage, avec les yeux brillants de joie(s), d'une joie certes éphémère mais néanmoins profonde.

Merci infiniment, Patrick, pour votre enthousiasme communicatif.

À l'année prochaine pour une nouvelle exposition de photos sur les Philippines.



5ÈME PRINTEMPS DES POÈTES À BROUILLA

La salle Rouzaud de la mairie était depuis quelques jours consacrée à la Poésie, ses murs nus couverts pour la circonstance par des poèmes de Raymond Queneau, Jean Tardieu, René de Obaldia, Alphonse Allais... choisis par les bénévoles de la bibliothèque municipale et aussi par des textes et illustrations réalisés par les élèves de l'école et se référant aux Fables de La Fontaine. L'humour était cette année à l'honneur, un humour souvent teinté de mélancolie, voire de gravité quelquefois.

Masques d'animaux, pastiches, réécritures de fables avec digressions s'interrogeant sur le sens de certains mots, fables en verlan, en argot... (que de prouesses langagières, et de mémoire ! Bravo, les enfants !). De nombreux panneaux rendaient déjà compte du travail effectué par les professeurs. Il ne restait plus qu'à donner vie et voix à cette salle en présence des parents d'élèves et d'autres personnes venues encourager les enfants. Ce qui fut fait vendredi matin 16 mars. De la maternelle jusqu'aux classes de CM, La Fontaine fut dit, chanté, parodié, représenté et donc, rafraîchi et rajeuni par des groupes d'enfants enthousiastes. Ils ont rendu un hommage respectueux (et quelque peu subversif !) à notre grand fabuliste.

Nous tenons à les remercier ainsi que leurs professeurs pour ces prestations, sans oublier les employés municipaux, les secrétaires et la commune pour leur implication.

Malheureusement, l'après-midi fut (orage, ô désespoir !) perturbé par la pluie, et les parapluies qui devaient abriter quelques textes poétiques confiés à des Brullanencs de rencontre, retrouvèrent leur usage habituel. Néanmoins, un petit groupe d'irréductibles se rassembla dans la grande salle, toute frémissante encore de l'ardeur juvénile exprimée le matin, pour dire et écouter des poèmes aux registres variés.

Les travaux réalisés pour l'occasion sont visibles encore pour quelques jours dans la salle Rouzaud. N'hésitez pas à venir.

« Le secret de la poésie ne consiste pas tant à offrir de la beauté qu'à unir, à faire communiquer intimement l'âme des hommes » Vicente Alexandre, prix Nobel de Littérature 1977.

Et pour que « Vive encore la Poésie, la prochaine rencontre poétique aura lieu le vendredi 13 avril à 18h à la bibliothèque municipale.



SALON DES ARTISTES AU VILLAGE

La mairie organise le 6ème « SALON DES ARTISTES AUX VILLAGES » et vous propose de découvrir les œuvres de nos artistes locaux (peintures, sculptures...).

Cette exposition aura lieu du dimanche **22 Avril au vendredi 27 Avril** à la salle Rouzaud.

Les personnes qui souhaitent participer à cette exposition doivent se faire connaître en mairie afin de pouvoir exposer leurs œuvres, avant le mercredi 11 Avril dernier délai.

INFORMATIONS UTILES

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque municipale est ouverte au public le Mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 16h30 à 18h.

DÉCHETS VERTS

Vous pourrez déposer vos déchets verts les 1er jeudi et 3ième samedi de chaque mois le matin au dépôt du Tech, sous réserve d'une inscription en mairie.

ASSISTANTE SOCIALE

La permanence de l'assistante sociale a lieu les 1er et 3ième mardi du mois de 09 heures 30 à 12 heures en mairie.

En cas d'urgence contacter le secrétariat de la Maison Sociale au 04.68.53.69.55.

ENCOMBRANTS

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu

- Mardi 10 avril 2018 : s'inscrire en mairie avant le vendredi 6 avril, dernier délai.
- Mardi 15 mai 2018 : s'inscrire en Mairie avant le vendredi 11 mai, dernier délai.
- Mardi 12 juin 2018 : s'inscrire en mairie avant le vendredi 8 juin, dernier délai.

Les sortir sur le trottoir, la veille du ramassage (passage tôt le matin).

RECENSEMENT MILITAIRE ET PARCOURS DE CITOYENNETÉ

Sont concernés, filles et garçons nés en Avril, Mai ou Juin 2002.

Lors de la journée d'appel de préparation à la défense, un certificat de participation vous sera remis.

Comme l'attestation de recensement, ce certificat obligatoire, est requis pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassage des conteneurs :

Bac vert (ordures ménagères) : un seul passage par semaine le lundi (à partir de 5 heures du matin)

Bac jaune (tri sélectif) : 1 passage par quinzaine, le mercredi (à partir de 5 heures du matin) semaine paire

En cas de détérioration du conteneur, appelez la mairie ou le centre technique de Thuir au 04.68.66.59.61.

PIJ

Pendant les vacances :
Du lundi au samedi de 14h à 19h ou toute la journée selon l'activité

Contact : Jérôme CLEON 04.68.21.27.88 ou 06.19.36.89.06

Email : pj.brouilla@cc-aspres.fr

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRE

« LES BRULLANINS »

Le Centre de Loisirs propose à vos enfants de partager des activités créatives, culturelles et sportives, des sorties, des jeux..., les mercredis et les vacances (du lundi au vendredi) de 7h30 à 18h.

Renseignements : Tijini MERNIZI (06.46.06.08.84)

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE

✓ LE VERRE

7 conteneurs à verre sont à votre disposition :

- Parking de la mairie,
- Parking des écoles,
- Espace Ludovic Massé
- Rue du Tech
- Route de la gare (pont)
- Lotissement Jardins del Conte
- Rue de Pourteills

✓ LES PILES

- Un point de collecte à la mairie

✓ LE TEXTILE

- Un conteneur à linge est à votre disposition sur le parking devant la mairie
- Un second sur le parking des écoles, vous pouvez y déposer tous types de vêtements, linge de maison, peluches, maroquinerie et chaussures nouées par paires (dans des sachets fermés).

Sont interdits : les oreillers, matelas et linges sales ou mouillés.